



Strasbourg, 18 décembre 2020

T-PD-BUR(2020)51RAP

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

(Convention 108)

51^e réunion du Bureau

Strasbourg, 16-18 décembre 2020
par visioconférence

RAPPORT ABRÉGÉ

Direction générale des Droits de l'homme et de l'État de droit

1. Le Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (« *Convention 108* ») a tenu sa 51^e réunion¹ par visioconférence du 16 au 18 décembre 2020, sous la présidence de Mme Alessandra Pierucci (Italie). L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Bureau, et la liste des participants figurent aux annexes I et II.

2. Le Bureau du Comité de la Convention 108 :

2.1. a pris note des informations communiquées par M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information (voir annexe III) :

2.2. a pris note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet :

- a) des 33 signatures et 10 ratifications actuelles (la dernière en date depuis la réunion plénière étant celle de la Finlande, le 10 décembre 2020) de la Convention 108+ deux ans après l'ouverture à la signature du Protocole d'amendement. Cinq États parties (Bulgarie, Chypre, Estonie, Lituanie et Norvège) ont invoqué l'article 37.3 du Protocole d'amendement et ont déclaré l'application de la Convention 108+ à titre provisoire dans l'attente de son entrée en vigueur ;
- b) de l'objectif d'obtenir 38 ratifications d'ici au 10 octobre 2023 afin de permettre une entrée en vigueur partielle de la Convention 108+, conformément à l'article 37.2 du Protocole d'amendement ;
- c) de l'examen semestriel de l'état des signatures et ratifications du Protocole d'amendement par le Comité des Ministres conformément à la décision adoptée lors de la session ministérielle de mai 2018 (CM/Del/Dec(2018)128/5) ;

2.3 a pris note des informations communiquées par Mme Cécile de Terwangne et M. Franck Dumortier relatives aux documents concernant le mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+ et l'examen de la demande d'adhésion du Costa Rica, a procédé à un échange de vues avec les experts et a décidé que les versions révisées des projets de documents (T-PD(2018)20rev6, T-PD(2018)21rev6) seraient communiquées aux délégations en vue de nouveaux échanges lors de la 52^e réunion du Bureau et a chargé le Secrétariat de collaborer avec les autorités costaricaines pour suivre les points identifiés dans le rapport d'expert ;

2.4 a pris note de la présentation faite par M. Gert Vermeulen à propos des principaux éléments à prendre en compte dans les négociations du projet de deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité (STCE n°185) se fondant sur l'avis du Comité de la Convention 108 (T-PD(2019)8FIN) et a réaffirmé l'importance de garantir une cohérence entre les instruments juridiques respectifs du Conseil de l'Europe, exprimant sa préoccupation quant au calendrier prévu et au temps restant pour permettre une véritable contribution du Comité avant la finalisation des négociations, confirmant qu'il est prêt à entamer l'élaboration d'un projet d'avis dès que le projet de texte des dispositions sur les garanties et la protection des données sera disponible ;

2.5 a pris note de la présentation par le Secrétariat du projet de Lignes directrices sur la reconnaissance faciale, a tenu un échange de vues et a finalisé le projet de texte, chargeant le Secrétariat de soumettre le projet final aux participants pour une dernière confirmation du texte (d'ici le 8 janvier 2021) avant d'envoyer le projet de lignes directrices au Comité pour adoption par procédure écrite ;

¹ 117 participants au total, 60 femmes et 57 hommes

2.6 a pris note de la présentation de MM. Yves Pouillet et Benoit Frénay sur la révision de la Recommandation 2010(13) sur le profilage, a tenu un échange de vues avec les experts et a finalisé le projet de recommandation, chargeant le Secrétariat de diffuser le projet révisé pour confirmation ultime du texte avant sa soumission au Comité pour approbation par procédure écrite (préalablement à sa transmission au Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) pour communication ultérieure au Comité des Ministres) ;

2.7 a pris note de la présentation de M. Pat Walshe sur l'identité numérique et de l'éventuelle approche à adopter pour l'élaboration de lignes directrices et des thèmes qu'elles pourraient traiter, a tenu un échange de vues avec l'expert et a chargé le Secrétariat de se concerter avec l'expert, dans le but de présenter un projet de lignes directrices avant la 52^e réunion du Bureau ;

2.8 a pris note de la présentation de M. Colin Bennett sur le traitement des données à caractère personnel dans le cadre et pour des campagnes politiques et de l'éventuelle approche à adopter pour l'élaboration des lignes directrices et des thèmes qu'elles pourraient traiter, a tenu un échange de vues avec l'expert et a chargé le Secrétariat de se concerter avec l'expert, dans le but de présenter un projet de lignes directrices avant la 52^e réunion du Bureau ;

2.9 a pris note de la présentation de Mme Eleni Kosta sur « L'échange automatique de données », a tenu un échange de vues avec l'expert, fondé sur l'évolution de la situation depuis l'adoption de l'Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et automatique de données à des fins administratives et fiscales (T-PD(2014)05) et a chargé le Secrétariat de se concerter avec l'expert dans le but d'établir un projet de rapport avant la 52^e réunion du Bureau ;

2.10 a pris note de la présentation, effectuée par le Secrétariat à la demande d'une délégation, sur l'interprétation de certaines dispositions de la Convention 108+, a tenu un échange de vues fondé sur le projet de document établi par le Secrétariat (T-PD(2020)06rev2) et a décidé qu'une version révisée tenant compte des commentaires formulés par les délégations serait diffusée et que l'avis du Conseiller juridique du Conseil de l'Europe serait sollicité concernant l'interprétation de la notion de « juridiction » au regard de l'article 14 de la Convention 108+, pour que le document soit finalisé lors de la prochaine réunion du Bureau ;

2.11 a pris note de la présentation de M. Thorsten Wetzling sur l'ensemble des questions à aborder en ce qui concerne les exceptions et restrictions aux dispositions de la Convention 108+ (article 11) à la suite de la décision, prise par le Comité lors de sa 40^e réunion plénière, de lancer les travaux concernant une note d'orientation sur l'article 11, a tenu un échange de vues avec l'expert et a chargé le Secrétariat de se concerter avec l'expert dans le but de préparer les premiers éléments d'un projet de note d'orientation avant la 52^e réunion du Bureau ;

2.12 a pris note des informations présentées par le Secrétariat sur la coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe :

a) a examiné et finalisé le projet de « déclaration du Comité des Ministres sur la nécessité d'intensifier les efforts pour respecter et protéger la vie privée des enfants dans l'environnement numérique », élaboré conjointement avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF), chargeant le Secrétariat de le soumettre au Comité pour approbation par voie de procédure écrite avant sa transmission au Comité des Ministres,

b) a pris note de la présentation de M. Daniel Cooper sur les progrès réalisés en ce qui concerne les « Principes de protection des données de la Convention de Macolin » élaborés conjointement par le Bureau et le Groupe de Copenhague, a confirmé que le Comité est disposé à apporter son expertise au Secrétariat et au Comité de la Convention de Macolin et a décidé que les Principes révisés seraient examinés lors de la 52^e réunion du Bureau en vue de leur éventuelle approbation ultérieure par le Comité,

c) a pris note de la présentation effectuée par M. Alessandro Mantelero sur les décisions prises lors de la 3^e réunion plénière du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI), a confirmé qu'il était important, comme le souligne l'étude de faisabilité du CAHAI, de mener ces travaux en tenant compte des normes existantes du Conseil de l'Europe en matière de protection des données ;

2.13 a pris note de la présentation par le Secrétariat de l'aperçu des activités et des principaux développements dans le domaine de la protection des données, notamment des prochains événements à organiser dans le monde le 28 janvier 2021 à l'occasion de la 15^e édition de la Journée de la protection des données, qui marquera également le 40^e anniversaire de la Convention 108, et de l'invitation adressée à tous en vue de contribuer activement à toute une série d'événements régionaux et mondiaux comprenant notamment une conférence sur « Les défis posés par les flux transfrontières de données à la lumière de la Convention 108 et du RGPD » organisée par la présidence allemande du Comité des Ministres, un groupe de travail mis en place dans le cadre de la Conférence CPDP, plusieurs discussions régionales en Asie, Afrique et Amérique latine, une compilation spéciale de messages vidéo d'éminentes personnalités dans le domaine de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, la préparation d'une déclaration du Comité des Ministres, la publication d'un numéro spécial de la revue « Computer Law and Security Review », et enfin, l'annonce du lauréat du prix Stefano Rodotà ;

2.14 a pris note, au titre du point 17 de l'ordre du jour, des informations fournies par les observateurs, et en particulier a souhaité la bienvenue à trois nouveaux observateurs du Comité :

- Open Net Korea, qui a informé le Bureau de sa contribution à l'adoption de la législation coréenne sur la protection des données et des activités qu'il a menées dans toute l'Asie pour promouvoir le droit à la vie privée et à la protection des données consacré par la version modernisée de la Convention 108,

- Access Now, qui a présenté son organisation ainsi que ses activités régionales de sensibilisation, lesquelles consistent à faire progresser l'adoption d'une législation robuste en matière de protection des données et le débat sur la convergence mondiale, et à présenter son programme pour les prochaines célébrations organisées dans le cadre de la Journée de la protection des données,

- le Commissaire à la protection de la vie privée des Bermudes, qui a présenté cet organisme ainsi que les avantages mutuels que son statut d'observateur auprès du Comité peut apporter, notamment dans l'élaboration des stratégies et politiques des petites juridictions insulaires en matière de protection de la vie privée et des données, et dans la promotion de la Convention 108 dans la région Amérique du Nord/Caraïbes,

Et enfin Interpol, qui a informé le Bureau, entre autres, du programme de formation organisé dans le cadre du programme Glacy+ 3 à l'intention des forces de l'ordre, et de la création prochaine d'une plate-forme de communication sécurisée permettant au réseau Interpol des 192 délégués à la protection des données de partager facilement informations et bonnes pratiques ;

2.15 a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant la 3^e édition du prix Stefano Rodotà, qui est ouvert aux candidatures jusqu'au 18 décembre 2020, et a invité les délégations à diffuser cette information et à indiquer qu'il était toujours possible de s'inscrire ;

2.16 a confirmé les dates des prochaines réunions plénières, qui se tiendront du 28 au 30 juin 2021 et du 17 au 19 novembre 2021, ainsi que des prochaines réunions du Bureau, qui se tiendront du 24 au 26 mars 2021, du 28 au 30 septembre 2021 et du 20 au 22 décembre 2021.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP40Abr	Rapport abrégé de la 40 ^{ème} Réunion plénière (18-20 novembre 2020)
T-PD(2019)50RAP	Rapport abrégé de la 50 ^{ème} Réunion du Bureau (28-30 septembre 2020)
T-PD(2019)WP2020-2021	Programme de travail du Comité 2020-2021
T-PD(2017)RegI	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication du Secrétariat
	Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information.
	4. Modernisation de la Convention 108
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<ul style="list-style-type: none">• Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108
	<ul style="list-style-type: none">• Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108
	<ul style="list-style-type: none">• Protocole d'amendement
	5. État des signatures, ratifications et adhésions
Rapport d'expert Costa-Rica (en anglais seulement)	<ul style="list-style-type: none">• Convention 108+ : état des signatures et ratifications• Convention 108 : état des signatures et ratifications <p>Expert: Mr Franck Dumortier, Consultant senior, Cybersecurity-Law</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues.</p>
	6. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+
	Expert : Mme Cécile De Terwangne, CRIDS, Namur
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues sur la base de la dernière version des documents.</p>

Mandat	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
T-PD(2018)20rev6	Questionnaire sur le mécanisme d'évaluation
T-PD(2018)21rev6	Document sur le mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+ : processus et raisonnement
	7. L'accès transfrontières aux données par les forces de l'ordre
Vers un protocole à la Convention sur la cybercriminalité : consultations supplémentaires des parties prenantes T-PD(2019)8FIN Avis sur le texte provisoire et le rapport explicatif du projet de deuxième protocole additionnel à la convention de Budapest sur la cybercriminalité (ETS 185) sur la divulgation directe des informations des abonnés et donnant effet aux ordonnances d'une autre partie pour la production accélérée de données	Expert : M. Gert Vermeulen, Professeur Titulaire de droit pénal (européen et international), Directeur, Département de Criminologie, Droit pénal et Droit social, Institut de recherche international sur la politique pénale (IRCP) <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et le Secrétariat et décidera du suivi à donner, si nécessaire.
	T-PD(2019)03 Élaboration d'un 2e Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité : Consultation des experts en protection des données - Questions à examiner T-CY document de discussion: Conditions d'obtention d'informations d'abonné - adresses IP statiques ou dynamiques (uniquement en anglais) Réponses provisoires du Comité de Convention 108 au Guide de Discussion pour la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais) Messages clés de la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)
	8. Reconnaissance faciale
T-PD(2020)3rev2	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation des Lignes directrices par le Secrétariat en vue de sa finalisation et soumission au Comité pour adoption par procédure écrite.

	<p>9. Actualisation de la Recommandation CM/Rec(2010)13 sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le contexte du profilage</p>
<p>Recommandation CM/Rec(2010)13 T-PD(2019)07rev <i>publié le 1/12</i> T-PD(2019)07BISrev4 <i>publié le 1/12</i></p>	<p>Experts : M. Yves Pouillet, Recteur honoraire de l'Université de Namur, ancien directeur du Centre de recherche informatique et droit (CRIDS) et M. Benoit Frénay, Chargé de cours à la faculté d'informatique, CRIDS</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau examinera le projet révisé de Recommandation, dans le but de permettre sa finalisation et approbation par procédure écrite, en vue de sa transmission ultérieure au Comité des Ministres par le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)</p>
	<p>10. Identité numérique</p>
<p>T-PD(2020)4rev</p>	<p>Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation de l'expert quant à une proposition de structure de lignes directrices et tiendra un échange de vues avec ce dernier.</p>
	<p>11. Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques</p>
<p>T-PD(2020)2rev</p>	<p>Expert : M. Colin Bennett, professeur, Département des sciences politiques, Université de Victoria</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation de l'expert quant à une proposition de structure de lignes directrices et tiendra un échange de vues avec ce dernier.</p>
	<p>12. Échange automatique de données</p>
<p>T-PD(2014)05 Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et automatique de données à des fins administratives et fiscales</p>	<p>Expert : Mme Eleni Kosta, TILT, Université de Tilburg</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert et tiendra un échange de vues sur le sujet.</p>
	<p>13. Interprétation de dispositions</p>
<p>T-PD(2020)06rev</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau examinera le projet révisé, dans le but de permettre sa finalisation et soumission au Comité pour adoption par procédure écrite.</p>
	<p>14. Note d'orientation sur l'Article 11 de la Convention 108+</p>
	<p>Expert : M. Thorsten Wetzling, Chef de Recherche, Droits numériques, Surveillance et Démocratie, Stiftung Neue Verantwortung</p>

	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert et tiendra un échange de vues sur le sujet.
	15. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe
Projet de Déclaration révisée T-PD(2020)07rev <i>publié le 11/12</i>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et finalisera le projet de déclaration conjointement préparé avec le CDENF en vue de sa soumission au Comité pour approbation par procédure écrite.
	<ul style="list-style-type: none"> • CAHAI • Comité pour les droits de l'enfant (CDENF) • Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) • La Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin) <i>nouveau - publié le 1/12</i> <p>Experts: Daniel Cooper, Covington & Burling LLP Alessandro Mantelero, Professeur associé, Droit privé, l'Université polytechnique de Turin</p> <p><u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par les experts, tiendra un échange de vues et décidera du suivi à donner.</p>
	16. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et les délégations.
	17. Observateurs
Liste des observateurs	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.
	18. Prix Stefano Rodotà
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	19. Prochaines réunions
	Action requise: Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.

Dates des réunions du Bureau:

52^{ème} Réunion du Bureau: 24-26 mars 2021

53^{ème} Réunion du Bureau: 28-30 septembre 2021

54^{ème} Réunion du Bureau: 20-22 décembre 2021

Dates des réunions Plénières:

41^{ème} Réunion Plénière: 28-30 juin 2021

42^{ème} Réunion Plénière: 17-19 novembre 2021

20. Questions diverses

ANNEXE II

Liste des participants

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

GEORGIA / GÉORGIE

Tamar Kaldani, (first Vice-Chair / première Vice-présidente)

GERMANY / ALLEMAGNE

Elsa Mein, Desk Officer, Data Protection Unit (V II 4), Federal Ministry of the Interior, Building and Community

ITALY / ITALIE

Alessandra Pierucci, (Chair / Présidente), Piazza di Monte Citorio 121, 00186 Rome

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Alan Khubaev, Consultant, Division for Regulation in the Sphere of Data Processing, Department for Information Security, Ministry of Digital Development, Communications and Mass Media

SENEGAL / SÉNÉGAL

Awa Ndiaye, (second Vice-Chair / deuxième Vice-présidente), Présidente, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

SWITZERLAND / SUISSE

Caroline Gloor Scheidegger, Cheffe du Domaine de direction Relations internationales, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

URUGUAY

Gonzalo Sosa Barreto, the Executive Council of the URCDP , AGESIC, Liniers 1324 piso 4º, Montevideo

COUNCIL OF EUROPE DATA PROTECTION COMMISSIONER / COMMISSAIRE À LA PROTECTION DES DONNÉES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Jean-Philippe Walter

MEMBERS OF THE COMMITTEE / MEMBRES DU COMITÉ

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Khayala Babayeva, Senior Advisor, Cyber Security Service, Ministry of Transport, Communications and High Technologies of the Republic of Azerbaijan ((MTCHT)

BELGIUM / BELGIQUE

Olivier Sacalis, Attaché juriste, Service Privacy & Egalité des chances, DG Législation, Libertés et Droits fondamentaux, SPF Justice

CROATIA / CROATIE

Nikolina Novaković, Senior Associate in the Department for International Cooperation, European and Legal Affairs, Personal Data Protection Agency

CYPRUS / CHYPRE

Maria Michaelidou, Office of the Commissioner for Personal Data Protection

DENMARK / DANEMARK

Sani Sogliano, Head of Section, Data Protection Division, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Virpi Koivu, Senior Ministerial Adviser, Department for Democracy and Public Law, EU Law and Data Protection, Ministry of Justice

FRANCE

Nana Botchorichvili, Juriste, Service des Affaires européennes et internationales (CNIL)

Vincent Filhol, Chargé de mission pour les affaires civiles et pénales internationales auprès du Directeur des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Sibylle Pouillaude, Juriste, Service des Affaires européennes et internationales (CNIL)

GEORGIA / GÉORGIE

Salome Bakhsoliani, Deputy Head, State Inspectorate's Service

GERMANY / ALLEMAGNE

Judith Faust, Desk Officer, Data Protection Unit (V II 4), Federal Ministry of the Interior, Building and Community

Stefan Niederer, Senior Data Protection Officer, Division 14 – European and International Affairs, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

Lisa Rosenbaum, Senior Legal Advisor, Division 14 – European and International Affairs, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

MEXICO / MEXIQUE

Mireya Arteaga Dirzo, General Director of Prevention and Self-regulation, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Daniela Elliot Dávalos Casanova, Head of the Department of International Data Affairs, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Javier González Gómez, Director General for International Affairs, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Laura Sofía Gómez Madrigal, Director of Personal Data Security for the Private Sector, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Mariana Gómez Rodríguez, Deputy Director of Voluntary Audits, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Miriam Josefina Padilla Espinosa, Director of Personal Data Security for the Private Sector, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

MOROCCO / MAROC

Brahim Bouabid, Membre de la Commission, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Omar Seghrouchni, Président, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Mouna Lafrem, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Fatima Zahrae Lebied, Cadre, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

POLAND / POLOGNE

Iwona Piórkowska-Kapica, Senior Specialist, International Relations and Education Department, Personal Data Protection Office (UODO)

PORTUGAL

João Pedro Cabral, Legal Adviser, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Angela Colomiicenco, Head of Legal Division, National Center for Personal Data Protection

Victoria Muntean, Deputy Director, National Center for Personal Data Protection

Eduard Răducan, Director, National Center for Personal Data Protection of Moldova

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Aisalu Badyagina, Head of Department, Department for Information Security, Ministry of Digital Development, Communications and Mass Media

Margarita Belyakova, Advisor, Department for Information Security, Ministry of Digital Development, Communications and Mass Media

Olga Emuranova, Assistant, Department for the protection of the rights of personal data subjects of Roskomnadzor

Alfiya Gafurova, Deputy Head of Department for Legal and Methodological Support, Federal Service for Supervision of Communications, Information Technology, and Mass Media, Roskomnadzor

Konstantin Kosorukov, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Amir Saryglar, Chief specialist-expert, Department of cooperation with foreign States, Department of international cooperation, Ministry of Telecom and Mass Communications

Elena Sukhanova– 2nd Secretary, Department of European Cooperation, Ministry of Foreign Affairs

Anastasia Toropova, Third Secretary, Law Department, Ministry of Foreign Affairs

Maria Yukhno, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Olga Zinchenko, Third Secretary, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

SAN MARINO / SAINT MARIN

Nicola Fabiano, President of the San Marino Data Protection Authority

SENEGAL / SÉNÉGAL

Dieguy Diop, Chef du Bureau de la Coopération, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Mamoudou Niane, Secrétaire Permanent, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Aminata Voyel, Directeur de la Technologie, de l'Innovation et du Contrôle, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

SERBIA / SERBIE

Gordana Mohorović, Advisor to the Commissioner, Office of the Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Petra Lašova, Department of Legal Services, Office for Personal Data Protection

SPAIN / ESPAGNE

Pablo Manuel Mateos Gascueña, Data Protection Sub-inspector, International Division, Spanish Agency of Data Protection

TURKEY / TURQUIE

Demet Arslaner Keklikkiran, Head of Unit, Personal Data Protection Authority

Göksu Hazar Erdiñç Personal Data Protection Expert, Personal Data Protection Authority

Murat Karaca, Rapporteur Judge, Department for Human Rights, Ministry of Justice

Tuba Kendir Tunali, Head of Department, Personal Data Protection Authority

Meryem Tatlier Baş, Personal Data Protection Expert, Personal Data Protection Authority

UNITED KINGDOM AND THE BRITISH OVERSEAS TERRITORIES / ROYAUME-UNI ET TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE MER

Blandine Cassou-Mounat, Senior Policy Officer, International Engagement, Information Commissioner's Office

Sahar Eljack, Policy Advisor, International Data Free Flows and Trade, International Data Unit, Department for Digital, Culture, Media and Sport

Joelle Hernandez, Deputy Head of Information Rights, Gibraltar Regulatory Authority

Jaskiran Mehmi, Policy Advisor, International Data Free Flows and Trade, Department for Digital, Culture, Media and Sport

Rory Munroe, Information Commissioner's Office

Rebecca Stewart, Head of International Data Strategy, Department for Digital, Culture, Media and Sport

Bradley Tosso, Assistant Information Commissioner, Gibraltar Regulatory Authority

Carl Wiper, Group Manager, Innovation department, Information Commissioner's Office

URUGUAY

Lylia Massarino, the Executive Council of the URCDP, AGESIC

OBSERVERS / OBSERVATEURS

ACCESS NOW

Estelle Massé, Senior Policy Analyst

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPÉENNE

Manuel García Sánchez, Policy Officer, International Data Flows and Protection, DG Justice and Consumers

Ralf Sauer, Deputy Head of Unit, International Data Flows and Protection, DG Justice and Consumers

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)

Olivier Matter, Legal & Policy Officer

Claire-Agnès Marnier, Legal Officer

GABON

Joel Dominique Ledaga, Président, Chef de délégation, Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP)

Euloge Nzambi, Questeur, Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP)

Steeve Singault Ndiga, Commissaire, Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP)

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (ICRC)

Massimo Marelli, Head of Data Protection Office

INTERPOL

Himanshu Arora, Trainee

Kathleen Bour, Associate Legal Officer

Caroline Goemans-Dorny, Head of the Data Protection Office

OFFICE OF THE BERMUDA PRIVACY COMMISSIONER

Alexander McD White, Privacy commissioner

OPEN NET ASSOCIATION, KOREA / CORÉE

Kyung Sin Park, Director

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, (OCDE)

Kosuke Kizawa, Policy Analyst, Data Governance and Privacy Unit, Digital Economy and Policy Division

Lisa Robinson, Legal Research Associate, Data Governance and Privacy Unit, Digital Economy and Policy Division

Elettra Ronchi, Head of Data Governance and Privacy Unit, Digital Economy and Policy Division

PRIVACY INTERNATIONAL

Tomaso Falchetta, Global Policy Lead

THE PHILIPPINES / LES PHILIPPINES

Erlaine Vanessa D. Lumanog, Attorney IV, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission, Pasay City, Metro Manila

Anna Benjieline R. Puzon, Attorney III, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission, Pasay City, Metro Manila

Ma. Frances Aira DG. Sy, Attorney III, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission, Pasay City, Metro Manila

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

EXPERTS

Colin Bennett, Department of Political Science, University of Victoria, B.C. Canada

Daniel Cooper, Covington & Burling LLP

Cécile de Terwangne, Professor Law Faculty, CRIDS Research Director, Namur University (FUNDP), Belgium

Mr Franck Dumortier, Researcher, Cyber and Data Security Lab, Law, Science, Technology & Society (LSTS) Center, Vrije Universiteit Brussel (VUB)

Benoit Frénay, CRIDS (Centre de Recherches Informatique, Droit et Société)

Eleni Kosta, Professor of Technology Law and Human Rights, Tilburg Institute for Law, Technology, and Society (TILT), Tilburg University

Alessandro Mantelero, Associate Professor of Private Law at the Polytechnic University of Turin, Department of Management and Production Engineering

Yves Poulet, Recteur honoraire de l'université de Namur, Professeur honoraire à la faculté de droit Professeur associé à l'Université Catholique de Lille, Membre de l'Académie Royale de Belgique, Université de Namur, Rue de

Pat Walshe, Director, Privacy Matters

Thorsten Wetzling, Head of Research, Digital Rights, Surveillance and Democracy

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**Directorate General Human Rights and Rule of Law /
Direction générale Droits de l'Homme et État de droit (DG I)**

**Directorate - Information Society and Action against Crime /
Direction - société de l'information et lutte contre la criminalité**

Information Society Department / Service de la société de l'information

Patrick Penninckx, Head of Department /Chef de Service

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Sophie Kwasny, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Péter Kimpiàn, Programme Advisor / Conseiller de programme

Eyup Kun, Trainee / Stagiaire

Bohumila Ottová, Assistant / Assistante

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Corinne McGeorge
Jean-Jacques Pedussaud
Luke Tilden

ANNEXE III

Éléments clés de la Communication de Patrick Penninckx, chef du Service de la Société de l'information, DGI

Toutes les délégations et en particulier les personnes nouvellement élues ou réélues, à la présidence du Bureau (présidence exclusivement féminine avec une présidente et deux vice-présidentes, ce dont on peut se féliciter), devraient être chaleureusement accueillies, ainsi que les quatre nouveaux membres du Bureau.

Les délégations ont reçu par courrier la version papier du « Rapport sur la protection des données 2020 » et le modeste cadeau que le Secrétariat a préparé et envoyé à l'occasion de la 50ème réunion du Bureau et de la 40ème édition de la réunion plénière qui, nous espérons, marqueront ces anniversaires importants.

Il est regrettable que le Conseil de l'Europe ne puisse toujours pas accueillir de réunions physiques en raison de la situation liée à la pandémie de Covid19, raison pour laquelle cette réunion, encore une fois, se déroulera entièrement en ligne. Les réunions à distance resteront la norme pour les réunions du Conseil de l'Europe au moins au début de 2021. Le Secrétariat espère que les difficultés techniques n'entraveront pas la discussion et les échanges et est extrêmement reconnaissant à tous les participants pour leurs engagements et leur disponibilité à être à l'appel, avec différents fuseaux horaires, et à contribuer aux travaux du Bureau.

Le Bureau et le Comité doivent être félicités pour l'adoption des « *Lignes directrices sur La protection des données personnelles des enfants dans un cadre éducatif* », ainsi que Jen Persson, directrice de « *Defence Digital Me* » pour sa contribution exceptionnelle en tant qu'expert à cet important document qui sera également utilisé et référencé dans les travaux d'autres comités. Il est de la plus haute importance que le Comité ait publié ces Lignes directrices, dans un domaine aussi important où aucune orientation normative spécifique à ce sujet n'existait. Le Secrétariat assurera la diffusion la plus large possible de ce travail précieux.

La nouvelle initiative du Comité visant à fournir une note d'orientation sur l'interprétation de l'article 11 de la Convention 108+ ne peut être plus opportune et d'une grande pertinence qui, à notre avis, aboutira à un guide interprétatif sur lequel les États parties pourraient fonder leur cadre démocratique, en réglementant

le traitement des données personnelles à l'ère numérique. Cette note d'orientation leur permettra certainement de relever efficacement les défis actuels tout en préservant le droit à la vie privée et, espérons-le, pourra être utile au-delà des Parties actuelles, attirant d'autres pays vers la Convention, saisissant la valeur ajoutée unique de cet article crucial de la Convention 108+.

Le 28 janvier 2021, la Convention 108 aura 40 ans, les Parties sont donc invitées à célébrer cette date historique en réaffirmant leur engagement en faveur du droit à la protection des données, à organiser des événements à cette occasion historique et plus particulièrement à assurer l'entrée en vigueur de la Convention 108+. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe publiera à cette occasion une déclaration par laquelle il fera un état des signatures et ratifications et invitera également les Etats parties à redoubler leurs efforts pour une entrée en vigueur rapide du Protocole d'amendement STCE 223 à la Convention 108. Le Secrétariat vous informera des nombreuses autres initiatives organisées à cette occasion.

La Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (La Convention de Tromsø) est entrée en vigueur le 1er décembre 2020 dans dix Etats membres du Conseil de l'Europe. Cela sera suivi d'actions concrètes en 2021, qui seront en synergie avec les travaux du Comité de la Convention 108.

Le Comité sur la cybercriminalité (T-CY) a tenu sa réunion plénière de rédaction du 1er au 3 décembre au cours de laquelle des projets de dispositions pour le deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest ont été examinés, dont certains (Équipes communes d'enquête et enquêtes conjointes, Divulgation accélérée des données informatiques en cas d'urgence, demande d'informations d'enregistrement de nom de domaine) étaient ouvertes à la consultation publique jusqu'au 15 décembre. De nouvelles consultations sont envisagées dès qu'un projet de protocole complet sera disponible, c'est-à-dire provisoirement en février / mars 2021, moment auquel l'avis du Comité de la Convention 108 sera d'une importance cruciale. On espère que le deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest sera adopté et ouvert à la signature en 2021.

La Plénière du CAHAI se tient parallèlement à la réunion du Bureau examinant le projet d'étude de faisabilité sur un cadre juridique sur l'IA. Parmi les options envisagées, il y a la possibilité pour le CAHAI d'orienter ses travaux vers l'élaboration d'un cadre juridique contraignant sur l'IA.

Une conférence organisée par la Présidence allemande du Comité des Ministres se tiendra le 20 janvier 2021 afin d'aborder, avec toutes les parties prenantes, la question de la portée et du contenu d'un instrument juridique sur l'IA.